

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



## SOMMAIRE

EDITORIAL	
<b>UNE MÉTHODE QUI PORTE SES FRUITS</b> .....	3
<b>FRANCE URBAINE EN 2017</b> .....	4
<b>RELATIONS PARLEMENTAIRES</b> .....	5
<b>LE GIE JOUBERT</b> .....	6
<b>EVÉNEMENTS 2017</b> .....	7
<b>PUBLICATIONS</b> .....	13
<b>COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL</b> .....	15
<b>DES OUTILS ET DES HOMMES AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS</b> .....	30

---

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Olivier Landel  
**SUIVI DE RÉALISATION :** Nathalie Fragner et Jilliane Pollak  
**RÉDACTION :** l'équipe de France urbaine  
**GRAPHISME :** Héroïse Tissot  
**IMPRESSION :** Imprimé avec des encres végétales  
par l'Imprimerie de la Centrale Lens - 62302 Lens

**Document téléchargeable sur [franceurbaine.org](http://franceurbaine.org)**



## EDITORIAL

**Jean-Luc Moudenc**

Président de France urbaine,  
maire de Toulouse,  
président de Toulouse Métropole

## UNE MÉTHODE QUI PORTE SES FRUITS

Ce rapport d'activités 2017 est le deuxième de France urbaine. Après une année 2016 de transition et de mise en place des synergies entre l'AMGVF et l'ACUF, 2017 a été celle de la consolidation et de la reconnaissance de son rôle. C'est en effet, en 2017, que la feuille de route de notre association a été définie à l'occasion des premières Journées nationales de France urbaine à Arras en mars. Le manifeste, élaboré à cette occasion est construit autour de trois concepts qui guident notre action : autonomie, responsabilité et dialogue. C'est fort de ces convictions que nous avons abordé les transformations majeures que les français ont souhaité pour notre pays.

Notre attitude est bien celle du dialogue. Nous l'organisons bien sûr entre nos membres au sein des différentes commissions, groupes de travail et groupes projet que nous animons. Nous l'avons souhaité et obtenu avec le gouvernement au sein de la Conférence Nationale des Territoires, mais aussi pour chacun des projets de loi qui concerne nos territoires. Nous le menons aussi avec nos partenaires, au premier rang desquels les associations d'élus avec qui nous travaillons au quotidien.

Nous abordons ce dialogue en responsabilité : pas de critique sans proposition alternative concrète ! C'est ce qui est notre exigence et ce qui façonne notre crédibilité. C'est aussi ce qui légitime notre demande d'autonomie : plus que jamais, France urbaine est un acteur majeur de la décentralisation pour une République des territoires.

## FRANCE URBAINE EN 2017

France urbaine a pour objectif de promouvoir le fait urbain auprès des pouvoirs publics et de tous les citoyens. Dans un dialogue renouvelé avec l'Etat, l'association participe pleinement à la structuration du monde urbain dans notre pays et à l'attractivité de tout son

territoire. En développant des services auprès de ses membres afin de mieux répondre aux enjeux auxquels ils sont confrontés, elle apporte une réflexion nouvelle dans les débats locaux, nationaux, européens et internationaux.

36,5  
millions  
d'habitants

2000  
communes  
concernées

12  
membres  
constituent  
le bureau

5  
membres  
de droit

7  
vice-présidents

103  
membres  
à fin février 2018\*

49  
Villes

22  
Métropoles

15  
Communautés  
d'agglomération

11  
Communautés  
urbaines

4  
Etablissements  
Publics Territoriaux

2  
Communes  
nouvelles

+9  
membres  
par rapport  
à l'année dernière

Commune nouvelle  
d'Annecy

EPT Est  
Ensemble - T8

Saint-Etienne  
Metropole

EPT Grand Paris -  
Vallée Sud - T2

CA du Centre  
Littoral Guyane\*\*

Orléans Métropole\*\*

Fort de France\*\*

Colombes\*\*

CA du Pays  
Basque\*\*

\*\* Nouveaux adhérents  
depuis début 2018

\* Chiffres 2017

# RELATIONS PARLEMENTAIRES

L'année 2017 a été marquée, à partir du mois de septembre, par le déploiement d'une véritable stratégie de relations parlementaires de la part de France urbaine. Ce nouvel élan se justifie pleinement, puisque 2017 est l'année de mise en œuvre de la loi de non-cumul des mandats, qui prévoit notamment l'interdiction de cumuler un mandat parlementaire avec un mandat de maire ou de président d'un EPCI. Or, le non-cumul des mandats marque la disparition progressive du lien naturel qui existait jusque là entre les parlementaires et les territoires dont ils sont issus.

Le rôle des associations d'élus, au premier rang desquelles figure France urbaine, prend ainsi tout son sens, puisqu'elles permettent d'entretenir ce lien en sensibilisant les parlementaires à la situation et aux problématiques des collectivités, mais également de faire connaître le positionnement de l'association et de porter la voix de ses membres lors de l'examen des textes législatifs qui les concernent.

**25**  
rendez-vous  
parlementaires

**5**  
auditions

**11**  
députés  
rencontrés  
lors de  
déjeuners  
ou petit-  
déjeuners

**2**  
rencontres  
avec  
le Président  
de l'Assemblée  
Nationale

**1**  
organisation  
de rencontre  
entre  
un député  
et des élus  
locaux

**20**  
parlementaires  
présents  
au cocktail  
et/ou à la  
Conférence  
des villes



# LE GIE JOUBERT

France urbaine est l'une des quatre associations membres du GIE Joubert, aux côtés de l'AdCF, de la FNAU et du GART. Le GIE a été créé en 2012 entre six associations, comme un outil à vocation technique permettant de mutualiser les locaux et les services, de faciliter la coopération des équipes des associations et de gagner en efficacité et visibilité. En 2017, Ville et Banlieue s'est retirée du GIE et de ses locaux dans le cadre d'une restructuration.

## L'action en réseau

C'est un moyen privilégié de partager l'information avec les membres des associations sur l'actualité des territoires, les débats sur la ville, les outils pour l'action publique. L'analyse et la préparation des échanges au Parlement sur les projets de lois, de décentralisation notamment, ou sectoriels intéressant les collectivités, ont été l'occasion de travaux partagés et de prises de positions coordonnées entre les associations du GIE Joubert.



## La production d'études et d'analyses communes

Les travaux en réseau sont aussi l'occasion de productions de connaissance et d'analyse d'échelle nationale en commun, notamment sur les évolutions territoriales qui sont diffusées à l'ensemble des membres.

### A fin 2017, le pôle Joubert abrite au total 15 associations (dont 3 nouvelles en 2017), soit en plus des 4 associations du GIE.

- Association des directeurs généraux de communautés de France (ADGCF)
  - Association nationale des pôles territoriaux et pays (ANPP)
  - Association nationale des collectivités pour la maîtrise des risques technologiques majeurs (AMARIS)
  - Association nationale des collectivités territoriales et professionnels pour la gestion des déchets, des réseaux de chaleur et de froid, de l'énergie et de l'environnement (AMORCE)
  - Association Terres en Villes
  - Coordination nationale des Conseils de développement (CNCD)
  - Fédération nationale des SCoT (FédéSCoT)
  - Fédération des Agences locales de Maîtrise de l'Energie et du Climat (FLAME)
  - Agence France Locale\*
  - Institut pour la Ville Durable (IVD)\*
  - Institut des Hautes Etudes d'Aménagement des Territoires Européens (IHEDATE)\*
- \* depuis l'été 2017

# ÉVÉNEMENTS 2017

JANVIER 2017

## Les vœux de France urbaine

Le mardi 24 janvier 2017, le président de France urbaine, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, a présenté, devant les élus, présidents d'associations, partenaires institutionnels et privés, les vœux de France urbaine, en présence d'Estelle Grelier, secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales. «Un peu plus d'un an après sa création, France urbaine est pleinement en ordre de marche» a déclaré Jean-Luc Moudenc, rappelant le nombre de membres (97), de toutes tendances politiques, et saluant le travail de l'équipe réunie pour animer les 4 collèges, les 11 commissions les 17 groupes de travail et les 5 groupes projets.

A cette occasion, le président de France urbaine a fait un tour des actions menées en 2016 et appelé à poursuivre les travaux engagés. Il est notamment revenu sur la signature, en juillet 2016, du pacte Etat-Métropole. C'est la première fois que l'Etat et les territoires coordonnent de cette façon leurs investissements afin de créer des synergies. «Nous souhaitons généraliser cette méthode de travail, ancrée sur la loyauté et la réciprocité, pour veiller à la place de l'urbain dans notre avenir national et européen» a-t-il annoncé. Il a, par ailleurs, placé les complémentarités territoriales au cœur de l'action de France urbaine. «L'urbain est partie prenante du développement



territorial» a-t-il ajouté, évoquant les accords de coopération entre l'urbain, le périurbain, le rural... au titre de l'Alliance des territoires.

Les élus urbains ont approfondi, à cette occasion, le manifeste qu'ils ont rendu public à la Conférence des Villes, en septembre 2016. En cette année électorale, il s'agissait de faire des propositions concrètes pour l'avenir des territoires. «Après Arras, nous envisageons de voir rapidement, un à un, les candidats à l'élection présidentielle» a conclu Jean-Luc Moudenc.

Au cours de son intervention, Estelle Grelier a salué le travail des élus urbains. Elle a affirmé partager la philosophie du manifeste de France urbaine, notamment la nécessité de renforcer l'Alliance des territoires et celle d'encourager l'expérimentation locale mais sans objectif de généralisation.

MARS 2017 • ARRAS

## Première édition des Journées Nationales de France urbaine

Les premières Journées nationales de France urbaine se sont déroulées à Arras les 23 et 24 mars 2017, à l'invitation de Philippe Rapeneau, président de la communauté urbaine. Près de 400 personnes ont participé aux ateliers, visites et temps de convivialité. L'occasion pour les élus urbains de présenter, en séance plénière, leurs propositions aux candidats à l'élection présidentielle, aux côtés des principales orien-

tations qu'ils avaient déjà formulées. Rassemblées dans un seul document intitulé «Le Manifeste du Grand Arras» (cf. pages 12-13) ces propositions ont fait l'objet d'un débat enrichissant. «Nos travaux ne sont pas uniquement à usage interne» a précisé le président de France urbaine, Jean-Luc Moudenc. Il a tenu à rappeler qu'il conduirait des délégations d'élus pour aller à la rencontre des principaux candidats à l'élec-

## ÉVÉNEMENTS 2017

tion présidentielle, avec l'intention de leur demander de prendre position.

Au-delà de la participation de tous les territoires urbains et des riches discussions qui se sont tenues, le rendez-vous d'Arras était avant tout « un état esprit », celui de l'indispensable « Alliance des territoires ». Une philosophie en somme et une invitation adressée à la France des territoires pour transformer la façon de voir les choses et de se comporter. Finies les divisions, vive le rassemblement des territoires ! L'esprit d'Arras, ainsi que l'a démontré André Rossinot, secrétaire général de France urbaine, président de la Métropole du Grand Nancy, c'est celui de la « République des Territoires ». « Soyons au rendez-vous de la modernité » a-t-il exhorté, en proposant d'approfondir les façons de travailler ensemble et de co-produire des politiques publiques de développement dans les territoires.



### JUILLET 2017

#### Premières Rencontres des finances publiques

La première édition des Rencontres des finances publiques de France urbaine a permis de réunir les acteurs des finances locales afin de pouvoir débattre des thèmes d'actualité majeurs en amont de la préparation des projets de loi de finances de l'automne 2017.

Un propos que Gérard Collomb, président délégué de France urbaine, sénateur-maire de Lyon et président de la Métropole de Lyon, a illustré en présentant France urbaine comme une association qui « n'oppose pas mais qui rassemble ». « Elle développe les solidarités au sein même de chaque territoire, entre le "monde urbain" et le "monde rural" et au-delà pour obtenir moins de normes, moins de lois mais plus d'écoute et de bon sens... » a-t-il indiqué au cours de son intervention.

Concluant cette première édition, Jean-Luc Moudenc est revenu sur cette vitalité, tout en insistant sur la capacité de France urbaine à être force de travail et de propositions. « Nous rassemblons plus de la moitié des habitants de notre pays mais avons aussi la ferme volonté de renforcer les solidarités entre les territoires ». Revenant sur les principales propositions du « Manifeste du Grand Arras », il a mis l'accent sur l'autonomie locale et le renouveau du dialogue entre les collectivités et l'Etat, avec notamment la loi de finances dédiée aux collectivités...

Ces premières Journées nationales de France urbaine ont rencontré un réel succès tant en terme d'audience que de contenus.

Organisés en parallèle lors de la première journée, le jeudi 23 mars, six ateliers portaient sur des thèmes particulièrement importants pour les grandes villes et agglomérations urbaines : finances locales, développement durable et transition énergétique, cohésion sociale et territoriale, logement, transmission et citoyenneté, développement économique et emploi, sécurité.

Cette première édition qui a vocation à devenir le rendez-vous annuel incontournable des acteurs des finances locales a permis d'aborder différents points :

1. Clarifier les relations financières entre l'Etat et les collectivités.



2. Consolider les modèles de financement au service de politiques publiques locales ambitieuses.

3. Quelles aides publiques pour le logement social, les limites des exonérations de foncier bâti. Alors que la trajectoire des finances publiques est désormais au cœur de tous les débats, la présentation de la deuxième édition de Territoires urbains – Portrait financier (cf. page 13), étude réalisée par La Banque Postale Collectivités Locales et France urbaine est venue à point nommé, ne serait-ce que pour montrer que, dans les territoires urbains, on assiste en 2016 à la seconde année consécutive de repli global des dépenses des communes et intercommunalités.

L'originalité de cette démarche «Rencontre des finances publiques de France urbaine» est à la fois de débattre mais aussi de formuler des

propositions concrètes sur la base d'expertises techniques inédites qui au-delà-même de l'éclairage apporté pourront trouver un écho dans les textes qui seront présentés aux parlementaires dans les mois à venir. Le succès de cette première édition conduit l'association à préparer la deuxième édition.



## SEPTEMBRE 2017 17<sup>e</sup> Conférence des Villes

Réunis le 20 septembre 2017 à l'Hôtel de ville de Paris pour leur traditionnel rendez-vous de rentrée, la Conférence des Villes, les maires de grandes villes, présidents de grandes agglomérations et métropoles, rassemblés sous la bannière France urbaine, ont présenté leurs orientations devant plusieurs membres du gouvernement dont le Premier ministre, tous anciens maires ou présidents d'intercommunalité. Édouard Philippe s'est voulu rassurant.

Attendu sur la question des finances locales, le Premier ministre a confirmé que les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales ne baisseraient pas en 2018. Il a également annoncé aux élus urbains que le gouvernement ne procéderait pas à une baisse nette de la dépense locale. Autrement dit, l'effort demandé qui avait été chiffré à 13 milliards d'euros porterait sur son évolution tendancielle. Saluée, cette annonce va dans le sens des demandes des élus de France

urbaine qui ont rappelé au cours des derniers mois la brutalité des coupes opérées sous le quinquennat précédent. Jean-Luc Moudenc, président de France urbaine, a par ailleurs salué la volonté du gouvernement de contractualiser avec les collectivités locales, au premier rang desquelles figurent les membres de France urbaine, comme l'a souligné Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des comptes publics.

Même satisfaction côté transition énergétique et sécurité publique. Les élus urbains ont salué les annonces de Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, qui s'est montré ouvert à la territorialisation de la contribution climat énergie, comme la souhaitent les élus urbains. Ils ont également salué les propos de Gérard Collomb, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, rappelant notamment l'augmentation de 6,8 % du budget du ministère de l'Intérieur.

## ÉVÉNEMENTS 2017

Recevant Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, quelques heures après la présentation de la stratégie logement du gouvernement, les élus urbains ont pris acte du report de la concertation lancée à l'été 2017. Ils ont rappelé à ce titre la nécessité d'être pleinement associés dans un esprit de dialogue et de co-construction pour une politique du logement cohérente et coordonnée. Les élus urbains ont demandé que ces annonces soient suivies d'effets. «Il est nécessaire de passer aux actes dorénavant» a conclu Jean-Luc Moudenc.



### OCTOBRE 2017 • NANTES Journée des Pôles Métropolitains

En partenariat avec l'AdCF et la FNAU, au sein du réseau des pôles métropolitains

Le 20 octobre 2017 se tenait à Nantes un colloque national intitulé «Vers une nouvelle alliance des territoires : urbain, périurbain, rural ; expérimenter, dialoguer et agir ensemble», organisé par le pôle métropolitain Loire Bretagne (qui regroupe les agglomérations d'Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole, Rennes Métropole et Saint-Nazaire CARENE). Réunissant plus de 500 participants – élus, techniciens, universitaires, acteurs économiques et culturels – cette rencontre a permis de réaffirmer la nécessité de coopérations réciproques entre territoires denses et moins denses, au bénéfice de l'ensemble de nos habitants. Elle a également

été l'occasion de faire la démonstration – à partir d'actions déployées par le pôle Loire-Bretagne et d'autres expériences nationales notamment mobilisées par le réseau national – de réalisations concrètes, que ce soit en matière de mobilité, d'économie, de tourisme, de culture, de recherche-innovation et de gestion durable des déchets.

Ouverte par Johanna Rolland, Maire de Nantes, Présidente de Nantes métropole et co-présidente du collège «Communautés urbaines et métropoles» de France urbaine, cette rencontre a permis de poursuivre les échanges entre élus urbains (réunis au sein de France urbaine[1]) et ruraux, notamment représentés par Raymond Vall, Président du PETR des Portes de Gascogne et Président de l'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) et des Pays (ANPP), avec laquelle France urbaine a conclu une convention de partenariat en janvier 2017.



Nathalie Appéré, Maire de Rennes, Roselyne Bienvenu, Vice-présidente d'Angers Loire Métropole, Emmanuel Couet, Président de Rennes Métropole, François Cuillandre, Président de Brest Métropole, Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg, David Samzun Président de la CARENE

## DÉCEMBRE 2017 • STRASBOURG Conférence des Métropoles

Président de la métropole hôte de la Conférence des Métropoles du 1er décembre 2017, Robert Herrmann a accueilli les présidents et représentants des 22 métropoles invités à dialoguer avec Gérard Collomb, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur. La Conférence coïncidant avec le 50<sup>e</sup> anniversaire des quatre premières communautés urbaines (Bordeaux, Lille, Lyon et Strasbourg), ce sont cinq décennies au service de la solidarité et de la cohésion des territoires qui par là-même étaient fêtées. Et Gérard Collomb de rappeler la filiation entre communautés urbaines et métropoles, tout en invitant les 22 métropoles d'aujourd'hui à regarder l'avenir avec lucidité : «les défis sociaux de la nation, tout comme les défis écologiques, sont fondamentalement situés au cœur des grandes agglomérations du pays (...) n'avez pas de pudeur à mettre en lumière les réalités tangibles de vos territoires afin de ne pas laisser se diffuser un discours démagogique sur le soi-disant égoïsme des métropoles».

Jean-Luc Moudenc a mis l'accent sur un double enjeu : conduire les métropoles à être les acteurs majeurs du rayonnement international du pays et démultiplier les coopérations entre territoires d'égales dignités. Interrogé sur la reconduction des moyens mise en œuvre dans les contrats de coopération métropolitain en cours de

déploiement, le ministre de l'Intérieur a apporté une réponse dénuée d'ambiguïté : «s'agissant de l'attribution de la DSIL, je demanderai aux préfets que les projets de coopération interterritoriale, lesquels fondent l'idée même de métropole, puissent être soutenus». Et de s'en faire l'écho dès le 4 décembre devant l'assemblée générale du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. Les préfets devront l'utiliser pour soutenir des dynamiques d'innovation selon quatre priorités : «transition numérique, mobilité durable, construction et logement, liens entre métropoles et territoires ruraux». «Nous devons donc encourager des coopérations toujours plus actives entre les métropoles et leurs périphéries, entre les grandes aires urbaines et les territoires ruraux, dans un partenariat fort avec les grandes régions», a souligné à cette occasion le ministre.



## Conférence Nationale des Territoires

France urbaine, représentée par son président Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, était présente à la Conférence Nationale des Territoires (CNT), réunissant élus locaux et membres du gouvernement, qui s'est tenue en juillet à Paris et en décembre à Cahors.

En décembre, les élus urbains attendaient de l'Etat des gages de confiance, tandis que les plus

grandes collectivités vont «contractualiser» pour limiter leurs dépenses de fonctionnement.

France urbaine constate que le choix qui a été le sien de maintenir un dialogue actif et exigeant avec le gouvernement malgré des maladroites de sa part a porté ses fruits : les contrats financiers Etat/grandes collectivités seront respectueux des besoins d'investissement des territoires et prendront en considération les

## ÉVÉNEMENTS 2017

situations diversifiées des collectivités.

L'effort exigé des collectivités portera uniquement sur l'évolution des dépenses de fonctionnement afin que, comme France urbaine l'avait demandé, la contractualisation ne soit pas synonyme de renoncement aux projets d'équipements indispensables au développement de nos territoires. Pour autant, les élus urbains ont tenu à rappeler, qu'au regard des efforts déjà réalisés, la norme d'évolution maximale de 1,2% (en intégrant l'inflation) paraît extrêmement difficile à atteindre. C'est la raison pour laquelle France urbaine attache une importance toute particulière à ce que les collectivités soient en mesure de faire valoir les critères de modulation de l'effort (augmentation de population et niveau de revenu des ménages), qui est inhérente à la notion même de contrat. Elle demeure vigilante à ce que des améliorations soient en ce sens effectuées.

Elle a demandé par ailleurs à ce que la «reprise financière», découlant d'un possible écart entre le taux d'évolution des dépenses du contrat et le taux réalisé, ne soit pas supérieure au coût de la baisse des dotations imposées en 2017

### Les interconnectés

France urbaine, en collaboration étroite avec l'AdCF (Assemblée des Communautés de France), a associé ses travaux à ceux des Interconnectés, le réseau des territoires innovants. Ce réseau est un espace de dialogue et d'expertise, une véritable boîte à outils au service de l'innovation numérique des territoires, et France urbaine a pu appuyer sa réflexion sur celle des Interconnectés pour nourrir les commissions numériques de l'association et participer aux nombreuses réunions du DCANT (développement concerté de l'administration numérique territoriale). Véritable feuille de route de la transformation numérique des territoires, ce programme porté par la



par le précédent gouvernement. Et qu'un bonus soit défini pour les collectivités qui auront tenu leurs objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le Premier ministre a semblé ouvert à cette proposition et a demandé à ce qu'elle soit expertisée.

Si les grandes lignes de la contractualisation seront fixées par la loi de programmation des finances publiques, que les députés ont examiné en nouvelle lecture vendredi 15 décembre, de nombreux points demeurent logiquement à clarifier afin de parvenir à un «mode opératoire» parfaitement balisé. C'est dans cette perspective que Jean-Luc Moudenc s'est exprimé à Cahors : «Je demande la mise en place d'un comité de pilotage du dispositif de contractualisation composé des associations d'élus concernées et ayant exprimées leur adhésion à la démarche contractuelle».

direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'Etat (DINSIC) a été entièrement co-écrit par les associations d'élus et les représentants des services de l'État afin de construire des services publics numériques plus fluides.

France urbaine a en outre pris part au forum des Interconnectés, qui se tient traditionnellement en décembre à Lyon, pour y organiser une table ronde sur les échanges de compétences – notamment numériques – entre grandes et plus petites collectivités, dans le cadre de son ambition de construire l'alliance des territoires.

# PUBLICATIONS



## Territoires urbains

Newsletter hebdomadaire accessible à tous pour se tenir au courant de la vie quotidienne de l'association et avoir des retours sur tous les rendez-vous et réunions de France urbaine : rendez-vous ministériels ou parlementaires, auditions de ses membres, commissions.



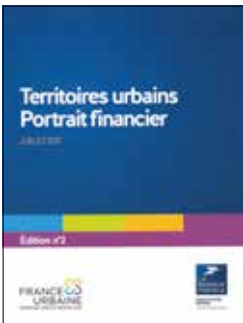
## France urbaine Magazine

Magazine trimestriel gratuit permettant de faire le point sur les différents dossiers et thématiques qui mobilisent France urbaine. France urbaine Magazine a eu trois numéros en 2017 : le n°2 spécial sur les Journées nationales à Arras ; le n°3 avec un dossier sur l'Ile-de-France, et le n°4, revenant sur les coopérations territoriales et l'action de France urbaine sur l'Alliance des territoires.



## Manifeste d'Arras

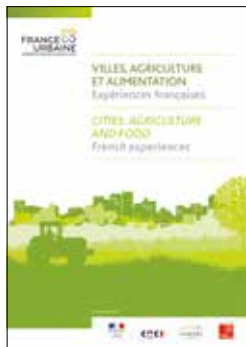
A l'aube d'une échéance majeure pour notre pays, les élus urbains réunis au sein de France urbaine, ont décidé de faire entendre leur voix. Ils ont profité des premières Journées nationales de France urbaine qui se sont tenues à Arras, pour arrêter les principes et les objectifs d'une République des territoires, dans laquelle le monde urbain joue un rôle essentiel et les décliner en 30 propositions concrètes.



## Portrait financier

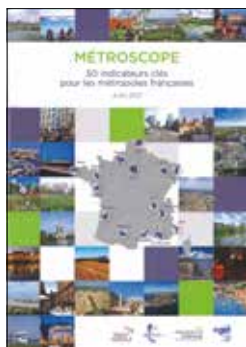
La deuxième édition de «Portrait financier» propose un état des lieux financier des grands groupements à fiscalité propre et de leurs communes membres en vision consolidée.

Elle est enrichie des données financières des territoires urbains franciliens, faisant passer le nombre de territoires étudiés à 75, soit 14 métropoles, 10 communautés urbaines et 38 communautés d'agglomération de plus de 150000 habitants, 12 établissements publics territoriaux et la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin. À travers l'analyse des 2151 budgets principaux et 2386 budgets annexes des collectivités concernées, un panorama complet des interventions communales et intercommunales est dressé mettant en évidence l'importance des engagements publics locaux de ces territoires qui rassemblent 43 % de la population nationale.



### **Agriculture urbaine**

Imprimé en français et en anglais pour une diffusion en France et à l'international, cette publication, réalisée avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), permet de montrer la diversité, la richesse et l'originalité des actions conduites dans les grandes villes et intercommunalités de France. En valorisant l'excellence de nos cultures alimentaires et culinaires, les solutions développées par les grandes villes et métropoles françaises contribuent au rayonnement de la France, pionnière d'un modèle de transition pour un monde plus durable et plus solidaire. 30 collectivités, parmi lesquelles l'ensemble des 22 métropoles, ont pris part à ce travail de recensement des stratégies alimentaires territoriales des villes et des projets les plus innovants dans ce domaine. France urbaine poursuivra ses travaux sur le thème de l'alimentation et de l'agriculture urbaine au travers de la création d'un groupe de travail sur le sujet.



### **Métroscope**

Une publication France urbaine, FNAU, AdCF et CGET

50 indicateurs originaux, s'appuyant sur des statistiques nationales et des données collectées sur les territoires, rendent compte des dynamiques métropolitaines, de la qualité de vie et de la cohésion sociale, de l'attractivité et du rayonnement de quinze métropoles françaises, en associant analyses, cartographies, data-visualisation et zooms locaux. Loin de chercher à établir des classements, Métroscope est un outil dont les élus et acteurs locaux et nationaux peuvent se saisir pour dialoguer, éclairer les enjeux prospectifs auxquels ils doivent répondre, construire des politiques publiques adaptées et renforcer leurs coopérations.



### **Les pôles métropolitains accélérateurs de coopérations territoriales**

Une publication du réseau des Pôles métropolitains (France urbaine, FNAU, AdCF)

Le réseau des pôles métropolitains a pu présenter à l'occasion du colloque son ouvrage «Les pôles métropolitains, accélérateurs de coopérations territoriales», réalisé au cours de l'année 2017 avec le concours de l'ensemble des pôles créés et en projet, et qui présente un large panorama d'actions concrètes permises par des outils d'alliance des territoires. Les pôles métropolitains, en tant qu'outils d'inter-territorialité horizontaux, favorisent des actions communes «entre pairs» ; en tant qu'outils d'inter-territorialité multi-niveaux, ils sont plébiscités pour communiquer et contractualiser avec les Régions, l'Etat, voire l'Europe. Une nouvelle génération de pôles métropolitains émerge pour peser collectivement dans le dialogue avec les régions élargies, autour des principes d'interdépendance, de complémentarité et d'alliance des territoires.

# 2017, L'ANNÉE DE L'ALLIANCE DES TERRITOIRES

## Des pactes Etat-métropoles au service de l'Alliance des territoires

- Plus de 50 actions de coopération entre métropoles et territoires environnants contractualisés.
- Une forte mobilisation des acteurs qui a permis la mobilisation de plus de 60 partenaires financeurs.
- Une part de la dotation de soutien à l'investissement local fléchée pour 2018 vers les coopérations entre métropoles et territoires ruraux.

## Une Fabrique des coopérations métropolitaines engagées avec le Commissariat général à l'égalité des territoires pour une durée de 12 mois

- Pour recenser l'ensemble des coopérations à l'œuvre entre métropoles et territoires voisins.
- Pour identifier les bonnes pratiques.
- Pour disposer d'une analyse prospective à partir des expériences de Toulouse Métropole, Brest Métropole, Rouen Normandie Métropole

et Nantes métropole.

- Pour lever les freins juridiques ou réglementaires à la coopération interterritoriale.

## Un engagement au sein de la Conférence Nationale des Territoires pour une contractualisation renouvelée autour de projets partagés entre tous les territoires

- Une contribution au débat public «Du projet partagé au contrat qui engage».

## Une mobilisation pour la montée en puissance du partage d'ingénierie entre collectivités urbaines et rurales, avec le CGET, le SGMAP, l'AMRF et dans le cadre d'Action publique 2022

- Pour faire face au déficit d'ingénierie de certains territoires.
- Pour renforcer la connaissance commune.
- Pour valoriser la compétence des agents de la fonction publique territoriale.
- L'alliance des territoires est systématiquement prise en compte dans les travaux thématiques menés par France urbaine.



# COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

11  
commissions

6  
groupes  
projet

17  
groupes  
de travail

## 11 commissions

Elles ont vocation à instruire les questions relevant de leur périmètre et proposer au sein des instances des prises de position et des amendements sur les textes de loi. Animées par les élus, ces commissions disposent d'une grande autonomie et se réunissent 3 à 4 fois par an.

Au regard de l'évolution de la carte territoriale, certaines commissions sont communes à d'autres associations d'élus, une spécificité qui tend à se généraliser.

- Commission «culture et attractivité du territoire»
- Commission «développement économique, innovation et numérique»
- Commission «développement durable et transition énergétique»
- Commission «éducation»
- Commission «enseignement supérieur et recherche» en partenariat avec l'AVUF
- Commission «finances et fiscalité»
- Commission «politique de la ville et cohésion sociale» commune avec l'AMF et Ville et Banlieue
- Commission «santé commune» avec l'AMF
- Commission «sport»
- Commission «sécurité»
- Commission «urbanisme, logement et mobilité» commune avec l'AdCF et la FNAU

## Les groupes

De nombreux groupes de travail complètent l'offre de France urbaine. Ils réunissent des techniciens qui permettent à l'association de disposer de capacités d'expertise et d'être force de proposition sur des débats à fort contenu technique. Des groupes projets sont mis en place en fonction de l'actualité.

## 17 groupes de travail

- Achats publics
- Communication
- Culture
- Développement durable et énergie
- Développement économique
- Dématérialisation
- Eau et assainissement
- Education
- Evaluation des politiques publiques
- Finances
- Habitat
- Logistique urbaine
- Organisation institutionnelle
- Partenariats et territoires
- Politique de la ville
- Ressources humaines
- Urbanisme et aménagement urbain

## 6 groupes projet

- Concession d'énergie
- GEMAPI
- Groupe projet Île-de-France
- Innovation publique
- Projet métropolitain
- Stationnement



## COMMISSION CULTURE ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

**Olivier Bianchi**, maire de Clermont-Ferrand, président de Clermont Auvergne Métropole, **David Lisnard**, maire de Cannes

Le contrat d'agglomération et d'expérimentation culturelle, proposé par France urbaine dans son manifeste, à partir des travaux de la commission «culture», a pu servir de modèle aux nouvelles conventions de partenariat proposées par la ministre Françoise Nyssen entre les collectivités et l'Etat.

L'intégration d'un représentant de France urbaine au sein du Haut conseil de l'Education Artistique et Culturelle en la personne d'Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et co-président avec David Lisnard, maire de Cannes, de la commission «culture» de France urbaine, est un autre signe qui augure favorablement du travail qui sera mené sur le sujet, notamment lors des Journées de France urbaine à Dijon en 2018.

Les trois rencontres entre la ministre et les

représentants de l'association ont porté leurs fruits, puisque la capitale française de la culture, projet porté depuis déjà plusieurs années, a reçu un accueil favorable de la part de la ministre lorsqu'il lui a été présenté, et que les problèmes récurrents du statut des professeurs des écoles d'art territoriales ou de la labélisation des conservatoires, ou encore de la réflexion sur l'avenir du métier de bibliothécaire, sont remontés dans les débats menés au sein du conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel.

La commission se rapproche parallèlement des professionnels de la culture en écoutant les représentants des grandes esthétiques, des arts de la rue à l'art contemporain ou encore les employeurs du spectacle vivant.

## COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ET INNOVATION ET NUMÉRIQUE

**David Kimelfeld**, président de la Métropole de Lyon

Le rapprochement entre les collectivités et le milieu de l'entreprise est fondamental parce qu'il permet de travailler en même temps sur la qualification et l'employabilité des habitants du territoire, son attractivité et son rayonnement. France urbaine met ensemble les représentants des entreprises et les élus, notamment pour ce qui concerne la ville intelligente, afin de penser aujourd'hui ce que sera la ville de demain et ce que seront, aussi, les relations contractuelles qui vont les lier. Ce cadre permet ainsi de penser l'emploi et sa gouvernance, entre tous les échelons administratifs et avec

l'Etat. Il permet aussi de réfléchir aux grandes orientations qu'attendent les territoires en ce qui concerne les investissements d'avenir. La présence de France urbaine au sein du Conseil National de l'Industrie, ou dans les instances de réflexion touchant à l'aménagement numérique des territoires, lui donne l'opportunité de faire connaître la réalité du fonctionnement local de l'économie.

L'étroite collaboration qu'entretient France urbaine avec le réseau des Interconnectés lui permet d'intervenir dans tous les débats actuels concernant le numérique, qu'ils soient liés au

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

déploiement du très haut débit ou aux usages qu'on en fait. Une réflexion nouvelle, liée à l'innovation publique, a aussi émergé. Elle permet aux adhérents de France urbaine d'échan-

ger sur l'impact de l'innovation sur le changement (liens à la décision, à l'organisation, à la transformation des politiques publiques).

### COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Dominique Gros**, maire de Metz, **Philippe Rapeneau**, président de la communauté urbaine d'Arras

4 réunions en 2017, les 8 mars, 5 juillet, 4 octobre et 20 décembre ont réuni en moyenne 25 participants.

#### Climat

Retour sur la COP 23 qui s'est déroulée à Bonn du 6 au 17 novembre 2017, sur le sommet des élus locaux et régionaux du 12 novembre à Bonn et sur le sommet «One planet» du 12 décembre.

#### Energie

- Points d'étape sur l'avancement des discussions avec Enedis, EDF et la FNCCR sur le nouveau modèle de contrat de concession de distribution publique d'électricité.
- Points d'étape sur la mobilisation des réseaux de collectivités locales en faveur de la territorialisation d'une part, de la contribution climat énergie d'autre part.
- Echange avec des représentants de la Fédération des agences locales de l'énergie et du climat (FLAME), au sujet des plateformes de rénovation énergétique – mise en place, gouvernance et fonctionnement dans les territoires.
- Inscription des points saillants de la position de France urbaine dans le domaine de l'énergie au sein du manifeste de France urbaine, à savoir faire des territoires urbains de véritables autorités organisatrices de l'énergie, obtenir des financements via la territorialisation de la contribution climat énergie et rééquilibrer les relations

entre autorités concédantes et opérateurs de la fourniture et de la distribution d'énergie.

#### Qualité de l'air

Echange avec le bureau de la qualité de l'air au sein de la DGEC sur le thème des outils mis en œuvre par les territoires en matière de qualité de l'air – volet air des PCAET, mise en place des Zones de circulation restreinte, jeu d'acteurs avec l'Etat, questions de responsabilité. Inscription dans le manifeste d'Arras de propositions pour améliorer la gouvernance avec l'Etat.

#### Biodiversité

Echange avec Christophe Aubel, directeur général de l'Agence française pour la biodiversité. Cet échange a permis de dresser un premier bilan, à peine un an après sa création, de la mise en place de l'Agence française de la biodiversité et de sa déclinaison dans les territoires. La question de la compensation des atteintes à la biodiversité, et notamment le fait pour les territoires urbains de percevoir directement les financements liés à cette compensation (proposition mentionnée dans le manifeste d'Arras) a également été évoquée.

#### Déchets

- Réflexions sur les propositions à intégrer dans le manifeste d'Arras sur les déchets : remise à plat du fonctionnement des filières REP, instauration d'une eco-contribution perçue auprès des

metteurs sur le marché qui serait modulable afin de favoriser une éco conception des produits et création d'un Etablissement public au sein duquel les différentes parties seraient représentées destiné à remplacer les eco-organismes existants et les instances de gouvernance des filières REP.

- Point sur l'avancement des travaux menés dans le cadre de la feuille de route sur l'économie circulaire lancée par Nicolas Hulot le 24 octobre 2017.

### **Écocités et écoquartiers**

Echange avec le sous-directeur de l'aménagement durable qui a présenté l'état des lieux des dispositifs promus par le ministère de la transition écologique et solidaire, dont notamment les écoquartiers et les écocités, et engagé un dialogue avec les élus présents afin d'examiner les voies d'une meilleure appropriation de ces outils par les décideurs locaux, au premier rang desquels les élus.

### **Événements marquants de l'année**

- Atelier Développement durable et transition énergétique lors des premières Journées de

France urbaine à Arras. C'est au cours de cet atelier qu'ont été adoptées les mesures relatives au développement durable et à la transition énergétique de France urbaine au sein du Manifeste d'Arras dans l'optique du nouveau quinquennat.

- Les deux co-présidents de la commission, Dominique Gros et Philippe Rapeneau reçus par Michèle Pappalardo, directrice de cabinet de Nicolas Hulot, le 5 juillet et par Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès de Nicolas Hulot, le 4 octobre.

- Table ronde sur la transition énergétique introduite par Jean Jouzel à l'occasion de la Conférence des villes le 20 septembre.

- Publication d'un communiqué de presse par France urbaine le 3 juillet marquant son désaccord par rapport au projet annoncé d'accord entre Enedis et la FNCCR sur le cadre concessif de la distribution d'électricité. Cette publication a marqué un tournant dans les négociations.

- Autour du 20 décembre : signature de l'accord quadripartite France urbaine, FNCCR, ENEDIS, EDF sur le cadre concessif de la distribution et fourniture d'électricité.

## **COMMISSION EDUCATION**

**Catherine Vautrin**, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims, **Yvon Robert**, maire de Rouen

France urbaine a épousé l'actualité de l'éducation en 2017 en donnant à ses adhérents les clés pour s'adapter aux changements réglementaires qui ont accompagné l'arrivée du nouveau ministre Jean-Michel Blanquer.

La réforme des rythmes scolaires ou le doublement des classes de CP et CE1 des REP et REP+ impactent l'ensemble de la compétence éducation des villes. Il en résulte des altérations profondes sur le statut et l'avenir des personnels d'animation, d'encadrement, mais aussi sur l'organisation des familles ou le budget général

des collectivités. France urbaine est allée rencontrer le ministre pour lui faire entendre les difficultés spécifiques des élus des grandes villes et lui demander de pouvoir intervenir dans tous les sujets qui les concernent.

A titre d'exemple, les relations avec les caisses des affaires familiales (CAF) seront ainsi marquées des propositions faites par France urbaine à la caisse nationale des affaires familiales (CNAF) lors de la préparation de sa convention d'objectif et de gestion 2018-2022.

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

### COMMISSION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

**En partenariat avec l'AVUF.** Catherine Vautrin, présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,  
Alain Claeys, maire de Poitiers, président de la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers

Suite à l'adoption de la loi libertés et responsabilités des universités, progressivement de 2009 à 2012, les universités françaises ont acquis leur autonomie de fonctionnement. Cette évolution radicale de la façon d'être des universités fait de celles-ci un acteur à part entière des territoires ; elles sont désormais en mesure d'être un partenaire essentiel des projets de territoires des collectivités locales.

Grâce au soutien de la Caisse des Dépôts, les séminaires du réseau des collectivités pour l'enseignement supérieur et la recherche, dont France

urbaine est un acteur important, visent un public essentiellement composé d'élus et de cadres dirigeants des collectivités locales en vue de partager les bonnes pratiques et de formuler des préconisations pour les collectivités dans le domaine des politiques de soutien à l'enseignement supérieur, la vie étudiante, la recherche et l'innovation et de les mettre en débat avec leurs partenaires (établissements ESR, Conseils régionaux, Etat). Le réseau a notamment travaillé les enjeux du patrimoine universitaire et a visité en profondeur la problématique du logement étudiant.

### COMMISSION FINANCES ET FISCALITÉ

Jean-Claude Boulard, maire du Mans, président de la Communauté urbaine Le Mans Métropole,  
Denis Badré, vice-président de Grand Paris Seine Ouest

#### Des chiffres

- 360 : 8 commissions et groupes de travail, une moyenne de 45 membres présents.
- 5 propositions du «Manifeste d'Arras» relatives aux finances locales :
  1. mettre en place une loi de finances dédiée aux collectivités, instrument du renouvellement de la gouvernance des finances publiques locales ;
  2. remplacer, à l'euro l'euro, les compensations par de la fiscalité transférée afin que les reculs d'autonomie fiscale cessent de caractériser la décentralisation française ;
  3. définir une nouvelle approche de la péréquation prenant en considération la réalité des solidarités intercommunales et contribuant à réduire les disparités d'effort fiscal ;
  4. sécuriser le versement transport, rouage essentiel du modèle économique de la mobilité ;

5. élargir aux projets structurants des grandes agglomérations les financements innovants mis en œuvre pour développer le Grand Paris Express. La piste d'un assouplissement de la durée des DSP devra également être étudiée.
  - 550 millions d'euros : ce que représente la décision de ne pas reconduire en 2018 la CRFP 2017 pour les budgets des territoires urbains.
  - X 3 (de 2 à 6) : évolution du nombre de représentants des territoires urbains au sein du Comité des finances locales.

#### Des initiatives

En sus de «l'atelier finances» (définition des propositions du Manifeste), le 23 mars à Arras, de la «table ronde finances» (les priorités du nouveau gouvernement), le 20 septembre, s'est déroulée le 12 juillet la première édition

des «Rencontres des finances publiques de France urbaine».

### Des auditions

Auditions parlementaires, Cour des Comptes, IGA et IGF, CESE, Mission Richard/Bur : France urbaine a été sollicitée dans le cadre d'auditions portant sur les sujets et chantiers d'actualité :

- Dispositions financières et fiscales des lois de finances.
- Contrats Etat/métropoles.
- Leviers d'économie facilitant la maîtrise des dépenses locales.
- «Grand Plan d'Investissement».
- Architecture de la contractualisation financière Etat/grandes collectivités.
- Refonte de la fiscalité locale.
- Automatisation de la gestion du fonds de compensation de la TVA.
- Compte financier unique.
- Territorialisation de la CVAE.
- Gestion de la fiscalité directe par la DGFIP.

### Des implications

Au sein des groupes de travail nationaux (Direction générale des finances publiques, Direction générale des collectivités locales, Observatoire de la gestion et des finances publiques locales, Cour des comptes...), France urbaine s'est plus particulièrement impliquée sur :

- Mise en œuvre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.
- Fiabilisation des bases de fiscalité directe locale.
- Suivi de l'expérimentation de la certification des comptes.
- Comité de fiabilité des comptes publics locaux.
- Evolution de la nomenclature comptable M57.
- Plateforme des données comptables, fiscales et financière.
- Evaluation des exonérations, dégrèvements et compensations fiscales.
- Structure nationale partenariale dématérialisation budgétaire et comptable.

### Des avancées

#### La bataille de l'investissement local et l'abandon des velléités de sanctionner l'endettement des collectivités

Le texte initial de projet de loi de programmation comportait un article visant à introduire une nouvelle règle prudentielle, «règle d'or renforcée», basée sur le ratio de capacité de désendettement. Le gouvernement a finalement accepté d'admettre que cette règle d'or renforcée était de nature à faire peser le risque d'une réelle tutelle de l'Etat sur le recours à l'emprunt et conduisait à s'interroger sur les conséquences qu'elle pourrait avoir sur l'investissement public local, ainsi que sur sa philosophie recentralisatrice. Plus précisément, les élus urbains ont su convaincre qu'une telle disposition conduirait, en matière de financement des grands équipements, dont la durée d'usage s'étale sur des décennies, à priver les élus locaux de la possibilité d'arbitrer entre autofinancement (c'est-à-dire par le contribuable actuel) et recours à l'emprunt (c'est-à-dire par le contribuable futur). De même, s'agissant de la contractualisation financière, France urbaine a fait valoir que si le principe d'une norme d'évolution des dépenses de fonctionnement pouvait être entendu, la fixation coercitive d'un niveau annuel d'augmentation de la capacité de financement était inacceptable car synonyme de renoncement à l'investissement.

#### Taxe de séjour et plateformes électroniques

La LFR comprend deux articles (44 et 45) reprenant les objectifs prioritaires par France urbaine :  
 – généralisation de la collecte automatique de la taxe de séjour par les plateformes qui sont intermédiaires de paiement à compter du 1er janvier 2019 ;  
 – possibilité (pour les seuls meublés non classés) de pouvoir calculer la taxe de séjour sur un pourcentage (5% maximum) appliqué au prix de la nuit (en lieu et place d'un tarif).  
 Ainsi, la forte mobilisation (l'amendement voté

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

initialement en commission avait été, fait exceptionnel, co-signé par des commissaires finances de tous les groupes (REM, MD, UDI, NG, GDR, LR), et le travail technique (calage de la rédaction avec Matignon et le président de la commission des finances), initié il y a un an, ont payé ! Si l'objectif prioritairement recherché était de rétablir un minimum d'équité entre logeurs, le poten-

tiel bénéfique budgétaire pour les collectivités n'est pas marginal, le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale l'a estimé à 150 M€ sur l'ensemble du territoire.

### La bataille de la DCRTP

Le scénario du pire évité pour les territoires industriels et une négociation à poursuivre.

## COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

**Commune avec l'AMF et Ville et Banlieue.** Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, Yvon Robert, maire de Rouen, Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes, Franck Montaugé, maire d'Auch

La commission «politique de la ville et cohésion sociale» commune avec l'AMF et Ville et Banlieue a auditionné, en avril 2017, les cinq principaux représentants des candidats à l'élection présidentielle sur leur projet respectif dans ces domaines. Après un lobbying actif et une interpellation vigoureuse du gouvernement et du ministère de la cohésion des territoires après les annulations de crédits de l'été, les élus obtenaient le maintien des crédits politique de la ville (programme 147 de la loi de finances) sur l'ensemble du quinquennat, en octobre 2017.

Le discours présidentiel de Tourcoing sur la politique de la ville du 14 novembre 2017 donne une ambitieuse feuille de route aux acteurs de l'urbain et des solidarités. Sauf que si l'amour

c'est bien, les preuves d'amour c'est encore mieux... Nous attendons donc de voir (pour y croire) si les crédits de l'ANRU seront effectivement augmentés, si le règlement général et financier de l'ANRU sera simplifié, si la police de sécurité du quotidien se déclinera vers les zones les plus sensibles, avec des moyens humains et financiers supplémentaires à la clé. France urbaine participera activement à la concertation gouvernementale lancée au premier trimestre 2018 en vue d'un comité interministériel des villes (CIV) en mars 2018, en espérant que la politique de la ville - dans son acception la plus large - sera, en 2018, portée, en termes de priorités stratégiques et budgétaires, au niveau qui lui revient.

## COMMISSION SANTÉ

**Commune avec l'AMF.** André Rossinot, président de la Métropole du Grand Nancy, Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, Isabelle Maincion, maire de la Ville-aux-Clercs, Jean-Pierre Bouquet, maire de Vitry-le-François

Installation d'une commission «santé» commune avec l'AMF en mars 2017 (André Rossinot en est co-président) : enjeux de la lutte contre les déserts médicaux, d'une meilleure couverture

territoriale, d'un égal accès aux soins et d'une gouvernance locale et nationale efficace (liens avec les GHT, les ARS, les fédérations professionnelles, etc).

## COMMISSION SPORT

**Joël Bruneau**, maire de Caen, président de la Communauté urbaine Caen la Mer

France urbaine est entrée, fin 2017, aux côtés de l'AMF / l'ADF / Régions de France dans le comité de pilotage stratégique pour une nouvelle gouvernance du sport (installation officielle du comité de pilotage le 22 novembre 2017, en présence de Laura Flessel, ministre des sports).

Le dossier sport est important pour l'association, notamment en prévision des JO 2024 et de la Coupe du monde de rugby 2023, organisée en

France : Joël Bruneau, maire de Caen et président de Caen-la-mer est notre référent. Les séminaires du comité de pilotage sus-cité aboutiront à plusieurs propositions, pour un nouveau cadre institutionnel et organisationnel du sport en France. Ces travaux nourriront un projet de loi pour le développement du sport dans la société : France urbaine entend y prendre toute sa part.

## COMMISSION SÉCURITÉ

**Gaël Perdriau**, maire de Saint-Etienne, président de Saint-Etienne Métropole,

**François Rebsamen**, maire de Dijon, président de Dijon Métropole

Mise en place début 2016 à l'initiative de ses deux co-présidents, François Rebsamen, président de Dijon métropole et de Gaël Perdriau, président de la métropole de Saint-Etienne, la commission «sécurité» de France urbaine a poursuivi ses travaux tout au long de l'année 2017, réunissant élus et techniciens d'une trentaine de territoires à chacune de ses 5 réunions.

Cette commission a été définie, dès ses origines, comme un lieu de partage des préoccupations liées à la sécurité publique, d'échange de bonnes pratiques entre les adhérents mais aussi de participation au débat public. Les élus des grandes villes et métropoles se sont ainsi emparés de cet espace privilégié de dialogue et de travail, la commission permettant de renforcer les relations de travail entre ses membres et l'ensemble des acteurs en charge de la sécurité.

En mars 2017, dans le contexte particulier des élections présidentielles, France urbaine a pris

part au débat public en formulant, dans un manifeste, six propositions à destination des candidats dans le domaine de la sécurité publique et de la prévention de la radicalisation, parmi lesquelles une gouvernance partagée de la sécurité au niveau des territoires entre les collectivités et l'Etat.

La commission s'est aussi distinguée par les différentes auditions conduites en son sein. Les co-présidents y ont reçu :

- Pascal Lalle, Directeur général de la police nationale, afin de poursuivre les réflexions sur l'articulation entre police nationale et polices municipales ;
- Muriel Domenach, secrétaire générale du Centre interministériel de prévention et de lutte contre la délinquance afin d'aborder le rôle des élus face aux risques et aux situations de radicalisation dans les territoires ;
- Elisabeth Sello-Cartel, adjointe au délégué aux coopérations de la sécurité chargée de la

## COMMISSIONS THÉMATIQUES

vidéo surveillance, permettant de réaliser le bilan des dossiers déposés dans le cadre du «FIPDR» ;

- François Grosdidier, sénateur de Moselle et président de la commission consultative des polices nationales, dans le cadre d'une revue des principales mesures du projet de loi sur la sécurité publique ;
- Lieutenant-colonel Cédric Gervais, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives.

Par ailleurs, une table ronde sécurité organisée lors de la Conférence des Villes en septembre 2017 a permis d'interpeller directement le ministre de l'Intérieur sur les enjeux des grandes villes en matière de sécurité.

Les thématiques techniques abordées lors des commissions ont été nombreuses et variées : l'accompagnement des personnes marginalisées ou en errance, la prévention de la petite délinquance, l'évolution des polices municipales, la gestion de la vie nocturne, la vidéo surveillance... Le débat politique aura porté, en 2017, plus particulièrement sur les orientations de France urbaine en matière de police de sécurité du quotidien.

En effet, l'annonce par le gouvernement, dès l'été 2017, de la création d'une police de sécurité

du quotidien a fortement mobilisé les élus. C'est dans ce contexte que les techniciens du cabinet de Gérard Collomb ont reçu Gilles Nicolas, adjoint à la sécurité de la ville de Nantes, et Nathalie Koenders, première adjointe à la ville de Dijon, afin de présenter à France urbaine le dispositif et les modalités de consultation. Afin d'alimenter le débat public tout en répondant à la démarche gouvernementale, France urbaine a lancé, en octobre 2017 une consultation auprès de ses membres afin d'élaborer une contribution commune à l'ensemble des grandes villes et des métropoles. Cette contribution a été remise au Gouvernement début décembre et a été accompagnée d'une veille sur le déroulement des concertations menées au niveau local. Les élus de la commission ont souhaité que la mise en place de la police de sécurité du quotidien soit la première étape d'un renouvellement des politiques locales de sécurité en France, laquelle doit se faire en lien avec les territoires et l'ensemble des acteurs impliqués ainsi que cela avait été proposé dans le manifeste d'Arras.

Ainsi, dans le cadre de cette commission, France urbaine continuera à veiller à la prise en compte des attentes et des propositions des élus urbains en matière de sécurité publique.

### COMMISSION URBANISME, LOGEMENT ET MOBILITÉ

**Commune avec l'AdCF et la FNAU. Patrice Vergriete**, maire de Dunkerque, président de la communauté urbaine de Dunkerque, **Corinne Casanova**, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Lac du Bourget

La commission «urbanisme, logement, mobilités», mutualisée avec l'AdCF, a été élargie à la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) dans le courant de l'année 2017. Elle a tenu 3 réunions, les 2 mars, 4 juillet et 31 octobre 2017 qui ont mobilisé à chaque fois une vingtaine de participants en moyenne.

#### Questions d'actualité

- Les principales mesures des lois de finances (LFI pour 2017 et LFR 2016) concernant le logement.
- Les dispositions relatives au logement et à l'urbanisme de la loi égalité citoyenneté.



### **Propositions associatives en matière d'urbanisme et de logement**

- Bilan des acquis au regard des attentes exprimées dès 2012. Les points non satisfaits au cours de la précédente législature.
- Rédaction d'une nouvelle feuille de route dans le cadre de la nouvelle législature en matière d'habitat et d'urbanisme.
- Messages et actions AdCF / France urbaine auprès du nouveau Gouvernement.

### **Evolution des périmètres intercommunaux**

- Nouvelles obligations en matière de PLH et de construction de logements sociaux (loi SRU), à travers un échange avec Frédéric Esnault, Chef du bureau habitat au ministère du Logement.

### **Rattachement des offices publics HLM aux intercommunalités**

Depuis la loi Alur, les offices publics d'habitat doivent impérativement être rattachés (au 1er janvier 2017) à une communauté ou métropole compétente en matière d'habitat. La loi NOTRE a étendu cette logique aux OPH communaux compris dans le périmètre de la métropole du Grand Paris. La loi «Egalité et citoyenneté» a apporté des assouplissements concernant les départements. Un débat sur ce thème a été organisé avec Jean-Christophe Margelidon, directeur général adjoint de la Fédération des Offices publics de l'habitat.

### **Attractivité des cœurs de ville et l'urbanisme commercial**

Cette thématique a été le fil rouge des réflexions de la commission en matière d'urbanisme et d'aménagement qui a, dans un premier temps reçu Pierre Narring, inspecteur général du CGEDD et auteur d'un rapport sur la revitalisation commerciale, puis a échangé sur les outils et leviers d'action pour redynamiser les centres villes avec David Iestoux, du Cabinet Cible et stratégie et Nicolas Crozet du Cabinet Urbanis. Enfin, la commission a reçu la présidente et le délégué général de l'Union nationale des aménageurs (UNAM, ex-SNAL), Pascale Poirot et Nicolas Thouvenin, concernant le resserrement annoncé des dispositifs PINEL et PTZ sur les zones dites tendues, en lien avec l'évolution des villes petites et moyennes et les problématiques de re(dé)vitalisation des centres-villes et centres-bourgs.

### **Réflexions autour de la préparation du projet de loi « Evolution du logement et aménagement numérique » (ELAN)**

Les dispositions concernant la baisse concomitante des APL et des loyers des bailleurs introduisent un facteur de fragilisation du secteur du logement social, avec des implications à venir pour les collectivités locales. La commission a débattu de cette problématique avec Dominique Hoorens, directeur des études économiques et financières de l'Union sociale pour l'habitat (USH).

## GROUPES DE TRAVAIL

### GRUPE DE TRAVAIL LOGEMENT ET HABITAT

France urbaine a été au cœur des négociations à la rentrée de septembre, jusqu'à l'adoption de la loi de finances 2018 fin décembre, avec l'USH et le gouvernement, sur la réforme du logement social, avec la baisse concomitante des APL et des loyers du parc HLM. Elle a alerté à plusieurs reprises le gouvernement, le premier ministre et le président de la République sur les risques que faisait peser ce changement de logiciel aux organismes, notamment les offices publics qui logent les publics les plus précaires. Force est de constater qu'elle a été partiellement entendue : l'augmentation de la TVA de 5,5% à 10% dès 2018, le rapprochement des organismes HLM entre eux et la mutualisation de leurs ressources permettra certes d'adoucir le choc programmé, en attendant un vrai choc de l'offre que France urbaine appelle de ses vœux dans les grandes villes et métropoles aux marchés de l'immobilier tendus.

France urbaine est pleinement investie dans les travaux de la conférence de consensus sur le logement initiée par le président du Sénat, Gérard Larcher, fin novembre et qui durera jusqu'à fin janvier 2018. Une contribution a été diffusée et l'association se tient prête à enrichir le projet de loi Elan qui devrait être présenté au Conseil des ministres en février 2018. France urbaine défendra la pertinence et la valeur ajoutée des politiques locales de l'habitat menées à l'échelle des métropoles et grandes intercommunalités urbaines délégataires des aides à la pierre. Les élus veilleront tout particulièrement à ce que les liens entre les organismes HLM dans leur diversité et les territoires soient maintenus et préservés, pour des politiques de peuplement et de mixité sociale équilibrées et harmonieuses, au plus près des besoins des habitants.

### GRUPE DE TRAVAIL EAU ET ASSAINISSEMENT

4 réunions se sont tenues : les 2 février, 31 mars (le groupe a été accueilli à Nanterre par Veolia, le délégataire du SEDIF), 13 octobre et 15 décembre. La réunion prévue le 2 juin a dû être annulée faute d'un nombre suffisants de participants. Chacune a rassemblé entre quinze et vingt participants.

Le groupe a souhaité procéder, pour chaque début de réunion, à un tour de table de l'actualité dans les territoires représentés, tour de table qui s'est avéré de plus en plus riche. Progressivement, l'idée d'introduire une thématique particulière au sein de ces tours de table s'est installée. C'est ainsi qu'au cours de ces tours de table, les

problématiques suivantes ont été abordées :

- Défense extérieure contre l'incendie - objectifs et stratégies en matière de DECI et relations avec le SDIS.
- Problématique de la stratégie compteurs et de la télérelève.
- Mise en place de la GEMAPI.

La présentation de l'organisation des territoires membres du groupe en matière d'eau et d'assainissement s'est poursuivie, avec la présentation des territoires de Montpellier méditerranée métropole et de la métropole européenne de Lille.

Le groupe s'est également penché sur les questions suivantes :

- Mise en œuvre de l'arrêté du 21 juillet 2015 sur la conformité des systèmes d'assainissement.
- Sécurité des usines d'eau potable : sécurité des sites OIV, enjeu dans le cadre des renouvellements de contrats, loi de programmation militaire, sécurisation des périmètres immédiats des usines et du système d'information. A cette occasion, le SEDIF – Syndicat des eaux d'Ile de France, qui a souhaité rejoindre le groupe de travail de France urbaine, a présenté sa démarche en la matière.
- Cartographie des systèmes d'information de l'eau et de l'assainissement à partir des exemples de Bordeaux et Grenoble.

Lors de son accueil par Veolia, délégataire du SEDIF, le 31 mars, le groupe a visité les installations du système SERVO, centre de pilotage de la ressource en eau du SEDIF.

Enfin, plusieurs enquêtes flash ont fait l'objet d'une restitution :

- Inaccessibilité des compteurs, lancée par la métropole Rouen Normandie.
- Participation pour le financement de l'assainissement collectif, lancée par l'Eurométropole de Strasbourg.
- Articulation Autorité Organisatrice - Autorité Exploitante - Contrat de service, lancée par l'Eurométropole de Strasbourg.

## GRUPE DE TRAVAIL URBANISME ET AMÉNAGEMENT URBAIN

5 réunions se sont tenues : les 3 février, 4 mai, 22 juin, 6 octobre à Lille et 14 décembre. Chacune a réuni une dizaine de participants. Les principaux thèmes de travail furent les suivants :

- Revue de l'actualité de France urbaine.
- Revue de l'actualité juridique et réglementaire.
- Echange avec la Fédération nationale des SCoT. Le groupe a accueilli David Pagnier, Délégué technique de la Fédération nationale des SCoT et directeur du SCoT de Nevers.
- Echange sur la concertation avec le CGEDD : Jean-Philippe Moretau, ancien DGS de la CU de Nancy, est venu échanger avec le groupe de travail de France urbaine dans le cadre d'une mission du CGEDD qu'il conduit sur la concertation. Il s'agit d'analyser les pratiques de concertation prévues dans le droit de l'urbanisme et leur lien avec les procédures de concertation prévues dans le droit de l'environnement.
- Thématique de l'urbanisme commercial : réflexions et échanges avec Pierre Narring, coordonnateur d'un rapport sur le thème « Inscrire les dynamiques du commerce dans la ville durable » et retour sur le lancement du réseau

« Commerce, ville et territoires ».

- Retour sur la consultation sur le lexique national accompagnant la réforme du PLU.
- Tour de table sur l'élaboration des SRADDET.
- Retour sur les enquêtes lancées – notamment celles de Bordeaux métropole sur l'obligation de diagnostic technique des biens suite à transfert de compétences loi MAPTAM et celle du CGEDD sur la concertation préalable du code de l'urbanisme.
- Tour de table sur la mise en pratique de la réforme de l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes (ordonnance du 3 août 2016 et décret du 11 août 2016).
- Réflexion collective sur les délais nécessaires pour procéder à une modification du PLU (cf. arrêté du Conseil d'Etat du 19 juillet 2017), menant à une alerte sur ce sujet auprès du ministère de la cohésion des territoires.
- Echange avec la sous-direction de la qualité de vie du ministère de la transition écologique et solidaire sur la question des délais de modification du PLU et du plan de dynamisation des villes moyennes, plus spécifiquement sur le

## GROUPES DE TRAVAIL

volet urbanisme commercial.

- Echange avec la sous-direction de l'aménagement durable autour des dispositions en matière d'urbanisme devant figurer dans le projet de loi Evolution du logement et aménagement numérique (ELAN), notamment en ce qui concerne le projet partenarial d'aménagement et les grandes opérations d'urbanisme. Lors de son déplacement à Lille, le 6 octobre, le groupe a visité l'usine Fives Cail, exploitée

de 1861 à 2001, friche de 17ha en cœur de ville et lieu emblématique de rénovation urbaine. La métropole européenne de Lille y mène un projet d'envergure métropolitaine, avec la création d'un véritable quartier : 1200 logements, un lycée hôtelier international, des équipements publics, des services et commerces de proximité, des programmes d'activités économiques et productives, des espaces publics généreux et paysagés connectés au parc.

### GRUPE PROJET SUR L'ÉNERGIE

Le groupe projet sur l'énergie, qui suit les travaux sur la définition d'un nouveau cadre contractuel pour les concessions de distribution publique d'électricité, a continué de se réunir à un rythme soutenu en 2017 – une vingtaine de réunions se sont ainsi tenues. Le nombre de personnes mobilisées par réunion se situe en moyenne entre 3 et 5. Au total, les travaux de ce groupe projet auront duré près de trois ans, avec la forte mobilisation de certains territoires (Dunkerque, Nantes, Bordeaux, Dijon, Rouen, Toulouse, notamment).

A noter le relais important pris par les élus, tant Dominique Gros, co-président de la commission Développement durable et transition énergétique, que Jean-Luc Moudenc, président de France urbaine, à compter du second semestre 2017, implication qui a coïncidé avec l'expression forte de France urbaine au début de l'été pour exprimer son désaccord sur le projet d'accord FNCCR-ENEDIS. Ils ont ainsi participé à près d'une dizaine de réunions et rencontres qui ont permis de parvenir à un accord en fin d'année.

### OUTRE-MER

Soucieuse de représenter tous les Français, France urbaine monte en puissance dans l'outre-mer, et prend à ce titre une part active dans les assises de l'outre-mer. Gérald maillot,

président de la CINOR, la Communauté d'agglomération du Nord de la Réunion, y représente France urbaine.

### INTERNATIONAL

La signature d'une convention triennale avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) a permis de créer les conditions

optimales pour que l'action internationale des grandes villes et des métropoles puisse être renforcée au service des territoires, de la diplo-

matie française et des collectivités et pays partenaires grâce à un cadre d'action défini conjointement entre France urbaine et le MEAE. Grâce au soutien du MEAE, France urbaine a pu disposer de moyens pour s'engager à l'international, que ce soit sur des actions de solidarité ou des actions de valorisation des métropoles et des grandes villes françaises. Dans ce cadre, France urbaine a pu s'impliquer sur une série d'actions avec Madagascar, en apportant un appui technique et institutionnel

à l'Association des Maires de Grandes Villes de Madagascar (AMGVM). Dans le cadre de la priorité donnée au renforcement des relations entre la France et le Liban, France urbaine a accueilli une délégation d'élus libanais, le 23 novembre pour un séminaire de travail. Cet engagement sera poursuivi en 2018 pour accompagner les collectivités malgaches et libanaises sur les questions de finances, de fiscalité locale et de développement durable (eau, déchets, énergies).

## EUROPE

Le pôle Europe Joubert, qui regroupe plusieurs associations (France urbaine, AdCF, FNAU et ANPP) a poursuivi son engagement sur les questions européennes. Les négociations à venir, au niveau européen, sur le maintien d'une politique de cohésion, mobilise toute l'attention des associations d'élus. L'enjeu est de taille : ce sont en effet près de 27 milliards d'euros qui ont été alloués à la France sur la période 2014-2020, apportant un soutien décisif pour nos territoires.

Les négociations en cours sur l'avenir de la politique européenne de cohésion post-2020 sont l'occasion d'en renforcer collectivement les moyens, les ambitions et les résultats par une approche territoriale effective, fondée sur la souplesse, la concertation et le renforcement des coopérations territoriales.

Pour peser dans le débat public, le pôle Europe Joubert a réalisé, en 2017, une vaste enquête auprès de l'ensemble de ses adhérents afin de dresser le bilan de la période actuelle de pro-

grammation (2014-2020) et formuler des propositions en lien avec les attentes et les besoins des territoires pour la période 2020-2027.

A l'issue de cette consultation, le pôle Europe Joubert a élaboré une position commune intitulée «Pour une Europe des territoires». Adressée à l'ensemble des décideurs nationaux et européens, ce texte constitue le socle à partir duquel une série de rendez-vous ont été organisés en 2017 afin de porter les propositions du pôle Europe Joubert (déplacement d'une délégation d'élus à Bruxelles, en mai 2017, pour rencontrer les responsables de la Commission européenne, rendez-vous avec Jacqueline Gourault, ministre en charge des collectivités auprès du ministre de l'intérieur, réunions de travail avec le CGET ainsi qu'avec le cabinet de la ministre des affaires européennes, Madame Loiseau).

Tout au long de l'année 2018, le pôle Europe Joubert continuera de porter ses propositions à l'échelle nationale et européenne.

# DES OUTILS ET DES HOMMES AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS



## Base documentaire

Réservée aux adhérents de France urbaine, cette base documentaire a été spécialement conçue pour répondre aux besoins d'information de ses adhérents concernant l'ensemble des travaux menés par l'association.

Mise à jour en permanence, elle se veut interactive, facile d'utilisation, accessible, claire et efficace. Elle permet de visualiser :

- les comptes rendus des commissions d'élus et groupes de travail,
- des dossiers thématiques,
- des études et rapports,
- des articles de presse...

Pour naviguer en toute simplicité, il suffit de saisir directement dans le moteur de recherche un ou plusieurs mots clés. Une liste de résultats est proposée soit par thématique, soit par date de création.

## Revue de presse

Tous les jours un florilège des articles parus dans la presse nationale, régionale et spécialisée, sur les adhérents de France urbaine, leurs initiatives et parfois des coups de cœur un peu décalés...

Diffusion par voie électronique, pour une lecture sur ordinateur, tablette tactile, smartphone... avec possibilité d'impression...

## Réseau social professionnel

Accessible aux membres des groupes de travail qui peuvent pour le ou les groupes de travail

dont ils font partie :

- suivre toutes les actualités qui les intéressent,
- entrer en contact avec les autres membres collectivement ou individuellement,
- partager et avoir accès à des documents facilement, planifier une réunion et inviter des participants,
- réduire les échanges par mail, participer dans des communautés,

## Equipe

- **Philippe Angotti**, délégué adjoint
- **Valérie Charbit**, assistante auprès de la direction
- **Etienne Chauffour**, directeur Île-de-France
- **Franck Claeys**, directeur «Economie et finances territoriales»
- **Béatrice Clayssen**, chargée de mission information et documentation
- **David Constans-Martigny**, conseiller
- **Jean Deysson**, conseiller «Cohésion territoriale»
- **Laurence Faure**, assistante auprès de la direction
- **Eloïse Foucault**, conseillère «Ressources et Sécurité»
- **Nathalie Fragner**, secrétaire générale
- **Emmanuel Heyraud**, directeur «Cohésion sociale et développement urbain»
- **Olivier Landel**, délégué général
- **Kader Makhoulf**, conseiller «Europe, International et Sécurité»
- **Chloé Mathieu**, conseillère «Relations avec le Parlement»
- **Jilliane Pollak**, chargée de communication et numérique
- **Sébastien Tison**, chargé de mission «Politiques publiques»





**22, RUE JOUBERT - 75009 PARIS - FRANCE**  
**01 44 39 34 56 - [FRANCEURBAINE@FRANCEURBAINE.ORG](mailto:FRANCEURBAINE@FRANCEURBAINE.ORG)**  
**[FRANCEURBAINE.ORG](http://FRANCEURBAINE.ORG)**